



## COMMUNIQUE DE PRESSE N° 18

### L'ONSSA poursuit le contrôle sanitaire des produits alimentaires durant la deuxième semaine du Ramadan

Les Services de contrôle de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) ont poursuivi durant la deuxième semaine du ramadan (du 09/08/2011 au 16/08/2011) leurs actions de contrôle, des denrées alimentaires les plus consommées durant ce mois sacré, afin de protéger la santé du consommateur.

Ces actions de contrôle sanitaire ont porté d'une part sur le contrôle à l'importation de 9301 tonnes de produits alimentaires qui a abouti au refoulement de 12 tonnes de dattes, de 5.6 tonnes d'huile végétale et de 7 tonnes de boissons instantanées.

D'autre part les brigades permanentes de contrôle de l'ONSSA ont réalisé au niveau du marché national 2411 sorties sur le terrain durant lesquelles elles ont pu effectuer 12014 visites des différents points de vente et contrôler 700 lieux de restauration collective 235 unités de transformation. Les actes de contrôles réalisés à cette occasion ont donné lieu à 366 Procès Verbaux de prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses, à 70 Procès Verbaux et à 15511 actions de sensibilisation en matière d'entreposage des produits alimentaires, d'étiquetages et des conditions d'hygiène.

Ces opérations de contrôle ont abouti également au retrait du circuit de commercialisation des produits suivants:

- 115 litres de boissons gazeuses et jus;
- 17038 Kg de viandes rouges, de viandes blanches et de charcuterie ;
- 18433 kg de lait et produits laitiers ;
- 109770 kg de poissons et produits de la pêche ;
- 117 kg de miel ;
- 5805 œufs;
- 3761 plats préparés;
- 5088 kg des produits alimentaires reconnus périmés.

- L'ONSSA est un établissement public créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.  
[www.onssa.gov.ma](http://www.onssa.gov.ma)

- 

- Contact : M. Abderrahmna Hansal
- **Tél : 06 73 99 78 38**